

# DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE PRATIQUES PARTAGÉES POUR LES FAMILLES



# ACTION

Développer les pratiques sportives partagées offre plusieurs avantages ; cela permet d'optimiser l'offre d'activités physiques et sportives (APS) proposée, puisque vous pouvez satisfaire les besoins des enfants, des adultes et des seniors sur un même lieu de pratique et un même créneau horaire.

C'est aussi un outil précieux pour développer les relations intergénérationnelles et participer à l'animation sociale de votre territoire.

Cette action se base sur plusieurs constats :

- Selon France Stratégie, le manque de temps représente un des freins majeurs pour pratiquer une APS.
- Dans les familles avec des enfants en bas âges et/ou avec des jeunes enfants, cette contrainte est récurrente.
- Le manque de temps décourage souvent les parents à pratiquer une APS.
- Le manque de support social représente également un frein à la pratique, et plus particulièrement chez les personnes avançant en âge.

## OBJECTIFS ET PUBLICS CIBLES

### Objectifs :

- Construire et développer une offre intergénérationnelle favorisant les liens sociaux.
- Optimiser l'offre d'APS ainsi que les différentes ressources locales.

### Publics-cibles :

Une pratique partagée est une offre d'APS associant, sur un même créneau horaire et lieu de pratique :

- Les enfants
- Les parents
- Les grands-parents

### Elle peut se réaliser :

- Soit lors d'un temps intergénérationnel où toutes les catégories d'âge vont pratiquer la même APS, mais de manière adaptée à chacun.
- Soit par des pratiques d'APS séparées entre enfants, parents et grands-parents.

## MISE EN PLACE ET MOYENS NECESSAIRES

- Réaliser un diagnostic de l'offre existante.
- Identifier les caractéristiques sociodémographiques des habitants de votre territoire.
- Identifier un lieu de pratique facile d'accès (transports en commun, mobilités actives, transports motorisés), pouvant recevoir du public (avec accès à des sanitaires, vestiaires etc.), y compris par mauvais temps (possibilité de s'abriter et de pouvoir continuer la séance).
- Enquêter sur les attentes en matière de pratique des APS et de créneaux horaires.
- Construire une offre de pratique partagée, en fonction des ressources disponibles localement (équipements, encadrements ...), du lieu identifié, et de l'enquête sur les besoins et attentes en matière des APS.
- Communiquer sur cette nouvelle offre (notamment via des structures relais : écoles, CCAS, OMS, Maison Sport-Santé etc...).
- Suivre et évaluer le développement de cette nouvelle offre.

## COÛTS ET FINANCEMENTS

Le coût varie selon le modèle adopté. L'offre peut être dispensée :

- En régie par des ETAPS (coût d'un pourcentage d'ETP).
- Par le mouvement sportif local (attribution éventuelle d'une subvention ou prestation de service).
- Par une structure privée marchande (prestation de service).
- A la fois par les ETAPS, le mouvement sportif et/ou une structure privée marchande.

Les coûts de cette action comprennent :

- L'encadrement par au moins un professionnel des APS.
- Le coût en ressources humaines estimé au minimum à 2 000 € (sur la base d'une offre intergénérationnelle dispensée au moins 1 fois par semaine, 10 mois par an, pour une séance d'1H30, temps pédagogique inclus).
- Le coût du matériel, ainsi que la maintenance des équipements sportifs.

## CONSORTIUM POSSIBLE

La démarche est transversale et peut engager de nombreux acteurs :

- CROS / CDOS.
- Associations sportives locales.
- Structures privées marchandes.
- Professionnels des APS.
- CCAS.
- Maisons Sport-Santé.

## EXEMPLES DE PROJETS

### A. Nice côte d'azur athlétisme

Développer et contrôler la pratique de l'athlétisme sous toutes ses formes dans le cadre de la délégation accordée par le ministère chargé des sports à la FFA et dans celui du développement durable.

<http://ncaa.athle.com/>

### B. Mobil'ainés à Bordeaux

Le programme Mobil'Ainés à Bordeaux (4 ans d'expérience) pour l'intergénérationnel.

<https://villesamiesdesaines-rf.fr/files/partages-experience/300/350-pe-mobilaines.pdf>

### C. ASPTT Rouen : Sport et autisme en famille

Depuis 2018, l'ASPTT Rouen organise les JO de l'Autisme #JournéeOrange. Le but ? Rassembler les personnes porteuses du Trouble du Spectre de l'Autisme et leurs familles pour une journée sportive à Rouen.

<https://rouen.asptt.com/journee-sport-et-autisme/>



# CRITERES D'EVALUATION

- Nombre de créneaux de pratiques partagées proposées.
- Nombre de participants à chaque séance par catégorie d'âge.
- Satisfaction des participants.

## RESSOURCES UTILES

- Cartographie des Maisons Sport-Santé.

<https://pole-sante.creps-vichy.sports.gouv.fr/la-carte-interactive-des-maisons-sport-sante-est-en-ligne/>

- Cartographie de l'offre Sport-Santé.

<https://bretagne-sport-sante.fr/trouver-une-activite/>

- Localisation des équipements sportifs, espaces et sites de pratique.

<https://www.res.sports.gouv.fr/>

- Rapport de France Stratégie : Activité physique et pratique sportive pour toutes et tous : Comment mieux intégrer ces pratiques à nos modes de vie ?

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-rapport-activite-physique-sportive-22-11-2018-web.pdf>

- Autres sources données :

<https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/niveau-de-vie-des-francais-la-carte-par-commune/>

<https://www.insee.fr/fr/accueil>

### Contact

[bougerplus2024@gmail.com](mailto:bougerplus2024@gmail.com)

Réalisée par le Collectif pour une France en Forme pour Paris 2024 avec l'expertise du Ministère chargé des Sports et de l'ONAPS

